

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Municipal de la Commune d'ARBAS

réf : 201805F

Séance du 26 mai 2018

Date convocation : 18/05/2018

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Présents : 7 Excusés : 4 Votants : 7

L'an deux mille dix-huit et le samedi 26 mai, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ARBAS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Sylvie SIMPSON, Maire.

Présents : François ARCANGELI, Philippe BUSSIERE, Valérie CHRISTEN, Gérard DALL'ARMI, Céline SALVIAC MALBERT, Francis PRADERE, Sylvie SIMPSON.

Excusés : Cinthya ARENAS, Marie-Christine CHEUZEVILLE, Jean-Paul ESTRADÉ, Eric RIET

Secrétaire de séance : Céline SALVIAC MALBERT

OBJET : Demande de subvention à la Région Occitanie pour le remplacement des portes du bâtiment mairie avec mise aux normes PMR

Madame le Maire informe qu'une subvention peut être sollicitée auprès de la Région pour le remplacement avec mise aux normes PMR des 5 portes du bâtiment mairie RDC, la dépense serait de 8 800,00 € HT ; TVA 1 760,00 soit 10 560,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité:

- D'adopter le plan de financement suivant :

Dépense TTC	10 560,00 €
Recettes	10 560,00 €
Conseil Départemental (40%)	3 520,00 €
Région (40%)	3 520,00 €
TVA	1 760,00 €
Part communale	1 760,00 €

et mandate Madame le Maire pour signer tous documents utiles pour la demande de subvention auprès de Madame la Présidente de la Région Occitanie et la réalisation de cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Sylvie SIMPSON